



# CONSEIL MUNICIPAL DU

## 15 mars 2018

Ont assisté à la séance : Madame Brigitte JACQUEMOT, Maire, Monsieur Bertrand REMOND, Monsieur René MARAND et Madame Nelly RENAUDIN, Adjointes au Maire – Madame et Messieurs Pierre CUYPERS, Valéry LEGENDRE, Jérôme BEAULIER, Daniel HUREAU, Bernard JACQUEMIN, Catherine JOLIVET, Martial ROUSSEAU, Sylvain GORRET Conseillers.

Absents excusés : M. GERMAIN (pouvoir à Mme JACQUEMOT), M. SZPUNAR (pouvoir à M. MARAND)

Secrétaire de séance : Nelly RENAUDIN

---

### APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS PRECEDENTS

- Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 2 février 2018 **relatif à l'élection du maire et des adjoints.**
- Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 2 février 2018 **relatifs aux indemnités du maire et des adjoints et aux représentations communales aux commissions et syndicats.**

### INDEMNITES MAIRE & ADJOINTS

Faute de non communication d'un document annexe requis, la Préfecture a invalidé la précédente délibération relative aux indemnités du maire et des adjoints votées le 2 février 2018. Le conseil municipal doit donc à nouveau se prononcer sur ce sujet.

Propositions du maire :

- Indemnité du maire maintenu à son taux initial : 27 %
- Indemnité des adjoints fixé à 8,25 %

Le conseil municipal **valide à l'unanimité** (13 voix *POUR*) ces taux.

### INDEMNITES DES AGENTS RECENSEURS

L'INSEE n'a pas encore communiqué les chiffres officiels du recensement de la population intervenu en janvier / février 2018.

Le recensement a été réalisé par 2 agents répartis sur le territoire communal.

Le maire propose de fixer l'indemnité de chaque agent recenseur à hauteur de 800 €.

Le conseil municipal **valide à l'unanimité** (13 voix *POUR*) cette indemnité.

### DESIGNATION REPRESENTATION A LA CCBN

La désignation des représentants de la commune à la CCBN doit suivre l'ordre du tableau du Conseil municipal. Les représentants de la commune sont donc Madame Brigitte JACQUEMOT (maire) et Monsieur Bertrand REMOND (1<sup>er</sup> adjoint).

*Arrivée de Monsieur Jérôme BEAULIER à 20h30*

### TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

Nombre d'agents titulaire : 10 – Nombre d'agents non titulaires : 2

Le conseil municipal **approuve, à l'unanimité** (14 voix *POUR*), le tableau des effectifs du personnel pour l'année 2018.

### CONVENTION UNIQUE AVEC LE CENTRE DE GESTION

Cette convention consiste à adhérer à la demande aux missions facultatives du Centre de Gestion.

Le conseil municipal, à l'unanimité (14 voix *POUR*), autorise Mme le Maire à signer la convention unique avec le centre de gestion.

## **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE**

Le maire propose de créer un poste d'adjoint technique pour un agent contractuel.

Le conseil municipal **approuve la création d'un poste d'adjoint technique titulaire à l'unanimité (14 voix POUR)**.

## **DEMANDES DE SUBVENTIONS – GROUPE SCOLAIRE**

Le maire rappelle l'avancée du projet école. Ce projet ne pourra arriver à son terme qu'à la condition qu'il réponde au besoin réel de la commune dans un coût acceptable pour les finances communales, et l'obtention des subventions sollicitées.

Le conseil municipal **autorise, à l'unanimité (14 voix POUR), le maire à déposer des demandes de subventions auprès de la Région (DSIL) et du Département (Contrat Rural)**.

Le conseil municipal **autorise, à l'unanimité (14 voix POUR), le maire à signer les actes notariés visant à établir un projet de convention entre GFA de la ferme de Mortry-Vaujard (gérant M. Nicolas Bataille) et la mairie**.

## **CCBN – Demande fonds de concours**

Le maire propose de déposer une demande de fonds de concours afin de participer au financement d'un limiteur de bruit pour la salle des fêtes.

Le conseil municipal **autorise, à 13 voix POUR et 1 voix CONTRE, le maire à déposer une demande dans le cadre du fonds de concours**.

## **SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL de S&M**

Le maire propose de déposer une demande dans le cadre du **Fond d'Équipement Rural (FER)** afin de participer au financement d'aménagement sur la voirie à Granvillé.

Le conseil municipal **autorise, à l'unanimité, à 14 voix POUR, le maire à déposer une demande dans le cadre du FER**.

Le maire propose de déposer une demande dans le cadre des **Amendes de Police** afin de participer au financement d'une expérimentation d'équipement de sécurité sur la voirie communale.

Le conseil municipal **autorise, à l'unanimité, à 14 voix POUR, le maire à déposer une demande dans le cadre des Amendes de Police**.

## **SYAGE – Adhésion Grand Orly Seine Bièvre**

Le conseil municipal **approuve, à l'unanimité, à 14 voix POUR, l'adhésion** pour les compétences « Assainissement eaux usées et gestion des eaux pluviales » et « mise en œuvre du Syage » de l'**Etablissement Public Grand Orly Seine Bièvre**.

## **SDESM**

Le conseil municipal **décide d'adhérer, à l'unanimité, à 14 voix POUR, à la formule A de maintenance de l'éclairage public proposée par la SDESM**.

## **DELEGATIONS CONSENTIS AU MAIRE**

Le conseil municipal **autorise, à l'unanimité, à 14 voix POUR, la mise en œuvre de délégations consenties au maire**.

## **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**

Le conseil municipal **valide, à l'unanimité, à 14 voix POUR, le PCS**.

## **DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)**

Le conseil municipal **valide, à l'unanimité, à 14 voix POUR, le DICRIM**.

## **AGENDA**

Présentation de l'agenda des prochaines manifestations sur la commune.

En accord avec le conseil municipal, les prochains conseils municipaux se tiendront un lundi.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Tour de table des représentations communales aux commissions et syndicats.

